

DÉCLARATION CONJOINTE DU CAVIB ET DU MOUVEMENT INAMAHORO **A l'occasion de la Journée internationale de la paix, 21 septembre 2026**

« Jeunes et femmes au cœur de la paix que nous voulons pour le Burundi »

La paix n'est pas le silence des armes : c'est la sécurité, la justice et la liberté de parler sans crainte. Au Burundi comme dans la région des Grands Lacs, elle reste inachevée.

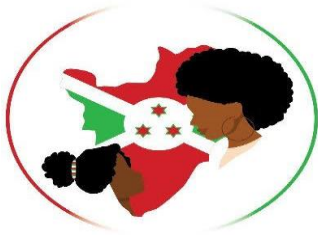
I. Contexte

Le 21 septembre est consacré à la Journée internationale de la paix. Cette journée rappelle que la paix est une responsabilité collective qui doit être construite, protégée et consolidée chaque jour. Le thème international de 2026, « Investir dans la paix – Pour tous, partout, chaque jour », invite à considérer la paix comme un engagement permanent et non comme un acquis définitif.

Cette vision revêt une importance particulière pour le Burundi, marqué par plusieurs décennies de crises, violences, divisions, pertes humaines, traumatismes et méfiance sociale. Même en l'absence d'une guerre ouverte, une question demeure essentielle : les Burundaises et les Burundais vivent-ils réellement la paix au quotidien ?

La situation au Burundi et son impact sur la stabilité régionale suscitent de vives inquiétudes dans le pays et dans son voisinage. Les autorités burundaises affirment régulièrement que la paix règne sur tout le territoire. Cette assurance contraste néanmoins avec les préoccupations exprimées par de nombreux observateurs : violations continues des droits de l'homme, restrictions de l'espace civique, tensions récurrentes à la frontière avec le Rwanda, implications dans l'est de la RDC, la misère et le dénuement qui s'implantent avec la paupérisation croissante de la population. Une paix véritable se mesure à l'aune de la vie quotidienne des populations, en particulier des femmes et des jeunes, et non à celle des déclarations officielles. Il est temps que le discours cède la place à la reconnaissance des difficultés réelles et la recherche de solutions concrètes.

A titre d'illustration, les autorités affirment constamment que la paix règne sur tout le territoire et contestent les rapports des Défenseurs des droits de l'homme et les conclusions du Rapporteur spécial des Nations Unies qui, devant le Conseil des droits de l'homme (72e session), a déclaré n'observer aucune amélioration structurelle. Nous prenons acte des mesures récentes : libération provisoire de plusieurs détenus, dont la journaliste Sandra



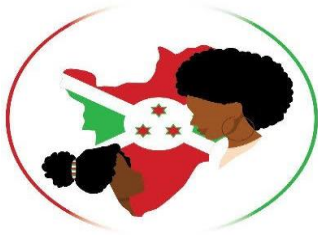
Muhoza ; baisse de 14 % de la population carcérale invoquée par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) ; engagement de 32 partis politiques, le 15 mai 2026, en faveur d'une présidentielle pacifique. Ce sont des débuts, pas des réformes. Une paix véritable se mesure à la vie quotidienne de la population, particulièrement des femmes et des jeunes, et non aux déclarations officielles.

En outre, la situation des défenseurs des droits humains (DDH) continue de se dégrader plutôt que de se stabiliser. À la suite des élections législatives, sénatoriales et locales de juin-juillet 2025, remportées par le CNDD-FDD au pouvoir avec 96,5 % des voix, alors que des candidats de l'opposition avaient été empêchés de se présenter à certains scrutins par des moyens juridiques, administratifs et coercitifs, les organisations de la société civile (OSC) burundaises et les experts des droits de l'homme des Nations Unies continuent d'affirmer que, sans protection des DDH, des militants, de la société civile et des journalistes avant, pendant et après les élections, le processus ne saurait être considéré comme libre et équitable.

Entre janvier 2024 et mai 2025, des organisations de la société civile burundaises, dont CAVIB et le Mouvement INAMAHORO, ont documenté au total au moins 200 cas de violences sexuelles (dont des viols d'enfants), 58 disparitions forcées, 62 actes de torture, 892 détentions arbitraires et 605 exécutions extrajudiciaires, qui auraient été commis par des agents de l'État ou des acteurs complices de ceux-ci, notamment le Service national de renseignement, la police et la milice des jeunes du parti au pouvoir (les Imbonerakure), dans un contexte d'impunité généralisée.

À cela s'ajoute un double problème non moindre : une formation des Imbonerakure commencée en province Cibitoke se poursuit dans le pays et même sur le sol de la République démocratique du Congo en vue d'un déploiement dans ce pays. En même temps, de nombreux jeunes sans emploi prennent le chemin de l'exil vers la Tanzanie, la Zambie, le Kenya, les pays du Golfe, comme l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, spécialement Dubai, pour se mettre à l'abri du dénuement, de l'insécurité et de l'exclusion.

Les uns sont mobilisés comme instruments, les autres partent chercher ailleurs ce que le pays ne leur offre pas. Dans les deux cas, la jeunesse n'est pas traitée en actrice de la paix. Cette réalité interroge directement la solidité de la paix que nous voulons construire : une paix durable suppose non seulement l'absence de violence, mais aussi la confiance dans



l'avenir, la maximisation des capacités de la population et la certitude que chaque citoyen, où qu'il se trouve, a sa place dans la construction du pays.

II. Les défis majeurs

La quête d'une **paix véritable et durable au Burundi** demeure un processus complexe, jalonné de défis structurels, politiques, économiques et sociaux. Bien que l'Accord d'Arusha (2000) et les processus successifs aient permis de stabiliser le pays après des décennies de guerre civile, plusieurs obstacles continuent d'entraver l'enracinement d'une paix profonde. Certains des défis majeurs identifiés sont les suivants :

1) La gouvernance politique et l'ouverture démocratique

La monopolisation du pouvoir et de l'espace politique, constituant une entrave à l'alternance et la participation inclusive de l'ensemble des sensibilités politiques, reste un point de tension au Burundi. La consolidation d'un véritable pluralisme démocratique exige que l'opposition et la société civile puissent opérer librement sans craintes de marginalisation.

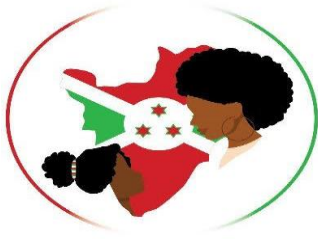
Le respect des droits humains et des libertés publiques, y compris la garantie de la liberté d'expression, la liberté de la presse et la protection des défenseurs des droits humains sont des piliers indispensables pour prévenir les crises sociopolitiques.

2) La justice transitionnelle, l'impunité et la réconciliation

Le traitement du passé : le Burundi traîne un lourd passif de violences cycliques (notamment les crises de 1965, 1972, 1993 et celles post-2015). Les mécanismes de justice transitionnelle, comme la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), doivent encore naviguer entre l'établissement de la vérité, l'apaisement des mémoires et la lutte contre l'impunité pour éviter de raviver les clivages.

L'indépendance et la crédibilité de la justice : l'assurance d'une justice équitable, accessible à tous et affranchie de toute influence politique est fondamentale pour restaurer la confiance des citoyens dans les institutions de l'État.

3) Les fragilités socio-économiques et la jeunesse



La pauvreté et la sécurité alimentaire : une paix durable ne peut se concevoir sans progrès socio-économiques tangibles. La faiblesse du pouvoir d'achat, le manque de produits essentiels comme le carburant et les devises étrangères, le chômage chronique et la rareté des ressources de subsistance pèsent lourdement sur la population.

Le dividende démographique et le désœuvrement des jeunes : la jeunesse représente la majeure partie de la population. Sans perspectives d'emploi, de formation et d'autonomisation économique, elle demeure vulnérable aux instrumentalisations de toutes sortes et à la violence.

4) La cohésion sociale et la gestion des retours

La réintégration des réfugiés et des déplacés : le retour progressif des réfugiés et des personnes déplacées pose d'immenses défis logistiques et fonciers (notamment les conflits liés à la propriété des terres laissées vacantes ou occupées depuis des années).

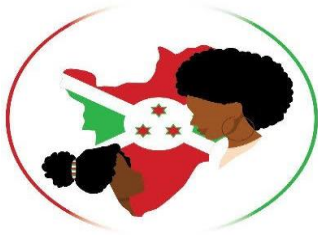
La cicatrisation des traumatismes profonds : Des générations entières ont grandi dans le traumatisme des violences. Reconstruire le tissu social, encourager le dialogue communautaire et restaurer les valeurs traditionnelles de solidarité et d'entraide sont des piliers incontournables pour bâtir la paix dont le Burundi a besoin.

La question des réfugiés qui ne peuvent pas toujours pas regagner leur patrie, faute de conditions adéquates, qui constitue l'une des plaies les plus persistantes de la crise burundaise et un frein majeur à la paix véritable.

5) **Une jeunesse et des femmes sous-représentées.** Face au chômage et à la précarité, les jeunes sont trop souvent mobilisés comme instruments plutôt que reconnus comme acteurs. Tout en portant la lourde charge des effets de cette crise qui paralyse le pays et son peuple, les femmes restent largement absentes des lieux de décision.

6) **Une région sous tension.** Le conflit dans l'est de la RDC, les déplacements massifs de populations, la fermeture de la frontière avec le Rwanda et la défiance entre voisins font peser sur le Burundi un risque d'embrasement. À l'approche de l'échéance électorale de 2027, la période exige une vigilance accrue.

Tous ces défis prouvent que la paix véritable que doit bâtir le Burundi ne se résume pas à l'absence de guerre ouverte. Elle suppose un changement de paradigme axé sur



l'inclusion, le développement socio-économique équitable, le respect strict de l'État de droit et la réconciliation sincère entre les citoyens. Dans la recherche des voies et moyens de construire cette paix durable, vécue et non de « vains mots », en plaçant les femmes et les jeunes au centre de cette construction, nous demandons ce qui suit :

- **Aux autorités burundaises** : garantir l'indépendance de la justice, libérer les personnes détenues pour l'exercice de leurs libertés, et ouvrir un espace politique et médiatique pluraliste avant 2027.
- **Aux institutions judiciaires nationales et internationales** : poursuivre les enquêtes et donner aux victimes un accès réel aux recours et aux réparations.
- **Aux acteurs politiques** : s'engager publiquement contre les discours de haine et le recours à la violence.
- **À l'EAC, Union africaine, Nations Unies et CIRGL** : relancer la diplomatie préventive et engager le dialogue entre le Burundi et le Rwanda, et protéger les civils et les réfugiés.
- **À la société civile, aux médias et à la diaspora** : continuer de documenter, d'alerter et de porter la culture de la paix.

Investir dans la paix, c'est investir dans la justice pour les victimes et dans l'avenir des jeunes et des femmes du Burundi.

Fait ce 21 septembre 2026

Le CAVIB et le Mouvement INAMAHORO